

REGLEMENT **de la Coupe** **YACHTING – GOLF** **Trophée Olivier ROBIN**

Vendredi 7 Août et Samedi 8 Août 2020

Cette épreuve organisée sur l'initiative du Yacht Club de Saint Briac et du Dinard Golf est **ouverte à tous les golfeurs licenciés et aux bateaux à quille ou habitables monocoques** figurant dans le tableau de handicap publié par la F.F.V. (HN 2004).

Il s'agit de rassembler en deux épreuves conviviales les marins et golfeurs en essayant d'initier les uns et les autres à leur sport réciproque.

Classement

Le Classement est effectué par la simple addition des points obtenus lors de l'épreuve de golf et de la régates conformément au règlement présent.

Pour chaque épreuve le premier reçoit un point, le second deux points... etc., jusqu'au dernier classé.

Les abandons ou disqualifiés recevant le nombre de points du plus grand nombre de participants à l'une des deux épreuves.

L'équipe victorieuse étant celle ayant obtenu le plus petit nombre de points.

En cas d'égalité, le résultat de l'épreuve de voile prime sur celui de l'épreuve du golf.

CHALLENGE

Le vainqueur se voit attribuer le Challenge Golf Yachting dont il sera le détenteur jusqu'à la prochaine édition. Au cas où un équipage mené par le même skipper gagnait durant trois années consécutives ce challenge, celui-ci aurait la possibilité d'en prendre possession définitive charge à lui de doter la compétition Golf Yachting d'un nouveau challenge similaire.

Au cas où pour des raisons particulières l'épreuve Golf Yachting n'avait pas lieu le détenteur à l'issue d'une période de 12 mois après la fin de l'épreuve précédente devra remettre le challenge aux organisateurs : le Dinard Golf et le Yacht club de Saint Briac.

Inscriptions

Les inscriptions seront reçues au Yacht Club de Saint Briac et/ou au Dinard Golf jusqu'au Mercredi 5 août 2020 à 19 heures.

Le droit d'engagement par bateau est de 20 Euros.

Droit de compétition : 10 € / personne

Le GF du skipper-barreur est offert par le Dinard Golf.

Epreuve de Golf

La formule est un scramble à 3.

Les joueurs non classés ou ayant un index-handicap supérieur à :

- 28 pour les Dames
- 24 pour les Messieurs

Se verront attribuer ces index-handicaps limites.

Seul le classement net est pris en compte pour le classement combiné Yachting-Golf.

Les horaires de départs seront affichés la veille à midi au Dinard Golf.

Condition Particulière

Le Skipper-Barreur doit obligatoirement participer à l'épreuve de golf.

La formule retenue permet de faire participer des personnes sans connaissance particulière à condition que deux joueurs au moins de l'équipe aient un handicap.

Le skipper-Barreur est invité par le Dinard Golf, seuls les autres membres de l'équipe ayant à acquitter un Green Fee s'ils ne sont pas membres du Dinard Golf.

L'équipage devra être composé de l'ensemble des personnes ayant participé à l'épreuve de golf et éventuellement d'équipiers complémentaires.

Epreuve de Voile

La régata se courra suivant les règles de l'I.S.A.F, les règles particulières de la FFV et les instructions de course qui seront remises aux concurrents à partir du Lundi 6 Août au soir.

L'ensemble de l'équipage devra être licencié auprès de la F.F.V., une licence journalière pouvant être délivrée par le Yacht Club de Saint Briac.

Les bateaux devront posséder le matériel de sécurité prévu par leur catégorie de navigation indiqué sur leur carte d'immatriculation ou acte de francisation durant toute la durée de l'épreuve, et être assurés avec responsabilité civile suffisante.

Le classement sera effectué d'après le temps compensé de chaque bateau durant l'épreuve. Il ne sera établi qu'un classement pour tous les types de bateaux inscrits et ayant pris le départ.

Horaires de marées du samedi 8 Août 2020 :

Marée Haute : 10H50	hauteur : 11.05	Coefficient : 73
Marée Basse : 5H25	hauteur : 2.4	

L'heure de rendez-vous des bateaux sera affichée au golf au plus tard le Vendredi 7 Août lors du départ des joueurs.

Les instructions de course seront délivrées par le Yacht-Club de Saint Briac – voir les modalités lors de l'inscription.

La Remise des Prix aura lieu à 19h00, lieu à définir